



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# EDR SICAV MILLESIMA WORLD 2028

► Le marché du crédit à haut rendement offre aujourd'hui des opportunités intéressantes malgré un contexte volatil et un fonds à maturité nous semble une alternative adaptée. Edmond de Rothschild Asset Management lance son 10<sup>ème</sup> fonds ouvert de ce type depuis 2008 : EdR SICAV Millesima World 2028. Interview avec Alain Krief, Responsable de la gestion obligataire et gérant du fonds.

## INTERVIEW



**ALAIN KRIEF**

*Responsable de la  
gestion obligataire\**

## POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Un fonds daté apporte avant tout une visibilité aux investisseurs sur un horizon de placement déterminé. Or, dans cette période de forte incertitude et volatilité, il nous semble que cela est un élément fort. D'autre part, le crédit High Yield offre selon nous un couple rendement/risque attrayant, dans la mesure où les fondamentaux des émetteurs crédit restent solides et les primes de risque élevées. EdR SICAV Millesima World 2028 affiche en effet un rendement à maturité de 7,0% jusqu'à son échéance<sup>1</sup>. Un fonds daté est par ailleurs peu sensible aux mouvements de taux, si conservés jusqu'à maturité, ce qui constitue un atout indéniable. Pour rappel, le principal risque de ce type de fonds, qui pourrait venir réduire le rendement, est le risque de défaut d'un émetteur détenu en portefeuille.

## QUELLE EST LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS EDR SICAV MILLESIMA WORLD 2028 ?

Bâtir un fonds daté semble être quelque chose de simple et d'ailleurs sa définition l'est : un panier d'obligations ayant des maturités finales inférieures à la date de maturité du fonds, et donc un rendement connu qui correspond à la moyenne pondérée des obligations. Concrètement, nous visons donc à reconstituer le profil de rendement d'une seule obligation de maturité 2028 mais en limitant les risques idiosyncratiques via un portefeuille très diversifié qui devrait être constitué d'une centaine de valeur à terme.

L'avantage de cette démarche est sa transparence. En revanche, la sélectivité indispensable à la constitution de ce type de portefeuille nécessite une réelle expertise. Nous attachons donc une grande importance à l'analyse des fondamentaux des émetteurs afin de limiter le risque de défaut. À ce titre nous avons réussi à nous tenir à l'écart des grandes défaillances sur le marché des obligations à Haut Rendement (Abengoa, Edcon, Agrokor, Waste Italia, etc.).

Compte tenu de l'évolution de la classe d'actifs High Yield, nous pouvons également recourir à des arbitrages en fonction des conditions de marché, avec pour objectif :

- 1/ de limiter le risque de perte maximal sur un titre en particulier,
- 2/ de bénéficier d'émissions offrant des rendements attractifs sur des nouveaux émetteurs éligibles.

## QUEL EST L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT DU FONDS ?

Le portefeuille est investi dans une sélection d'obligations d'entreprises à haut rendement reflétant nos convictions de gestion. Pour ce nouveau millésime, notre univers d'investissement est constitué majoritairement d'obligations d'entreprises à haut rendement européennes (y compris les obligations d'entreprises américaines libellées en euro). Nous

**1. Rendement au 31/10/2022.**  
Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France).  
Ce rendement n'est pas garanti et ne constitue pas une promesse de rendement à l'échéance.

investissons également dans des obligations d'entreprises des pays émergents libellées en devises dures (le risque de change étant systématiquement couvert). Notre exposition cible à ce segment de marché est de 20 %, mais elle peut aller jusqu'à 50 %.

Pour effectuer cette sélection, nous nous appuyons sur l'expertise de 8 gérants, 4 spécialisés sur le high yield européen et 4 analystes/gérants consacrés aux marchés émergents. Afin d'identifier les émetteurs et les émissions les plus attractives, notre recherche fondamentale se base sur une analyse en absolu (analyse du modèle économique, business plan à cinq ans, suivi de la rentabilité et des ratios de crédit, audit juridique, etc.). Nous effectuons également une analyse en valeur relative par rapport à des émetteurs ou émissions comparables sur différents marqueurs comme la notation, la durée ou encore le spread. Nous prenons également en compte des critères extra-financiers, EdRS Millesima World 2028 étant classé article 8 SFDR.

## QUELS SONT LES ATOUTS DU FONDS EDRS MILLESIMA WORLD 2028 ACTUELLEMENT ?

La hausse de l'inflation, le conflit russo-ukrainien et la baisse des perspectives de croissance engendrent une importante volatilité sur les marchés, quelles que soient les classes d'actifs. Et ces tensions se matérialisent dans les prix du marché obligataire. Il nous semble que cela constitue un point d'entrée intéressant, permettant de capter les niveaux de rendement attractifs compte tenu notamment des taux de défaut sur le High Yield européen qui restent à un niveau historiquement faible, proche de

2%. Certes, le resserrement monétaire et la hausse des taux augmente le coût de refinancement, il est donc probable que le taux de défaut augmente dans les mois à venir pour converger vers la moyenne historique de 4%. Il est donc d'autant plus crucial de maintenir une sélectivité élevée. La notation moyenne des émetteurs en portefeuille s'établit ainsi à BB-. Cette sélectivité nous a permis d'éviter de connaître un cas de défaut dans nos précédentes stratégies similaires.

## QUELS TYPES D'ENTREPRISES PRIVILIGIEZ VOUS ACTUELLEMENT ?

Nous recherchons avant tout des entreprises dont les modèles économique et financier sont en amélioration et dont les perspectives de croissance offrent une certaine visibilité. Cependant, compte tenu de l'environnement inflationniste actuel, nous sommes prudents sur la distribution, d'autant que le secteur doit aussi faire face à une hausse des coûts d'approvisionnement ou sur l'immobilier dans un contexte de taux haussier. Nous privilégions des secteurs plus défensifs comme l'automobile ou les télécoms. Nous avons également sélectionné certaines entreprises qui bénéficient de la réouverture progressive de l'économie comme dans le tourisme (compagnies aériennes, aéroports).

Enfin, le secteur de l'énergie nous semble incontournable car il constitue une sorte de couverture passive contre l'inflation, qui devrait de notre point de vue perdurer. Les pays émergents offrent également des opportunités intéressantes sur ce secteur, comme l'entreprise Seplat au Nigeria ou Ecopetrol en Colombie.

## EN SYNTHÈSE

CATÉGORIE SRRI : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**7,0% de rendement annualisé<sup>2</sup>**  
*(brut de frais de gestion)*



Maturité fixe :  
**Décembre 2028**



**8 gérants analystes dédiés**



Une exposition aux obligations d'entreprises à **haut rendement des pays développés et émergents**



**Une exposition au risque de perte en capital et au risque de crédit**



**Classification SFDR<sup>3</sup> Article 8**

2. Rendement au 31/10/2022. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France). Ce rendement n'est pas garanti et ne constitue pas une promesse de rendement à l'échéance.  
3. SFDR : (UE) 2019/2088 Règlement (« SFDR ») détermine les obligations d'information et de transparence des sociétés de gestion en fonction de la catégorie de fonds (articles 6, 8, 9). L'objectif est de clarifier la gestion réellement mise en œuvre et à terme de mettre fin au « green washing ». L'article 6 concerne les fonds qui n'intègrent aucune forme de durabilité dans le processus d'investissement. Article 8 : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. Article 9 : Fonds ayant un objectif d'investissement durable. La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et, par conséquent, sa classification SFDR peut également changer.

## CARACTERISTIQUES DU FONDS

**Forme juridique :** SICAV de droit français

**Code ISIN :** Part A-EUR : FR0014008W22 / Part B-EUR : FR0014008W55

**Date de création :** 31/05/2022

**Affectation des résultats :** Part A : capitalisation ; Part B : Distribution

**Frais de gestion maximum :** Parts A et B : 1,10% TTC

**Montant minimum de la souscription initiale :** Parts A et B : 1 part

**Commission de souscription (non acquise à l'OPCVM) :** Parts A et B : 4% maximum

**Commission de rachat :** néant

**Commission de surperformance Part A et B :** 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3,30%

**Non acquise à l'OPCVM :** Néant

**Acquise à l'OPCVM :** Néant.

**Indicateur de référence :** L'OPCVM n'a pas d'indice de référence

**Durée de placement recommandée :** jusqu'au 31/12/2028

La période de commercialisation est ouverte sur une période de 12 mois à compter de la date de lancement de l'OPCVM. Néanmoins, la période de commercialisation pourra être clôturée par anticipation si les encours de l'OPCVM dépassent les 150 millions d'euros.

À l'issue de cette période, l'OPCVM sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS



La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

**Risque de perte en capital :** Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

**Risque de crédit :** Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

**Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :** Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

**Risque de taux :** L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

**Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :** Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un État.

Octobre 2022. Document non contractuel. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Avertissement : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La réglementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles sur le site <http://funds.edram.com> ou gratuitement sur simple demande. Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions de l'OPC. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du groupe Edmond de Rothschild.

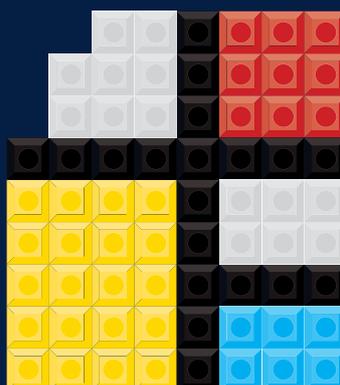
**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**  
47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris  
[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

EDR SICAV MILLESIMA WORLD 2028

# LE TEMPS DONNE TOUJOURS RAISON AUX VISIONNAIRES.



---

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

[edmond-de-rothschild.com](http://edmond-de-rothschild.com)

Les investissements du fonds sont soumis aux fluctuations des marchés de taux d'intérêt et de crédit. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection et présente donc un risque de perte en capital. Les investisseurs encourent le risque de potentiellement recouvrer une somme inférieure au montant qu'ils ont investi. Document non contractuel exclusivement conçu à des fins d'information. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site <http://funds.edram.com> ou gratuitement sur simple demande. SOCIÉTÉ DE GESTION : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08. Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros. Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris.